



*Comité bouliste départemental
de la Côte d'Or*



Boulodrome municipal Chauffour, 14 rue Léon Mauris 21000 Dijon

<http://cbd21.sportsregions.fr/>

cbd21@laposte.net



**Compte-rendu de la réunion du Comité directeur du lundi 20 décembre 2021 à 18 h 30.
Réunion en visioconférence.**

Présents : Jean-Claude Fontaine (Beaune), Louis Lanni (Auxonne, président), Edouard Chastrusse (Talent, président délégué), Alain Theyssier (Chenôve, membre), Alain Vorillion (BLS Dijon), Gérard Dumont (Sainte-Colombe)

Excusés : Carole Faivre (Auxonne, secrétaire), Rémy Prost (Auxonne), Denis Blanc (Chenôve) Didier Veyssière (Seurre), Jean-François Reveane (Nuits-Saint-Georges).

Absents : Madeleine Lambert (Talent, trésorière), Maria Rigo (BLS Dijon).

Secrétaire de séance : Louis Lanni

Début de la réunion : 18 h 40.

A l'ordre du jour :

- le point sur les licences.
- le point sur les finances
- le point sur les PSF et les achats de matériels subvention FDVA
- calendrier qualificatif Open féminin
- le calendrier régional BFC
- le CR de l'AG de la Ligue.
- les statuts et RIA
- Questions diverses

- 1 - Le point sur les licences.

A ce jour 187 licences ont été éditées (175 en 2020-2021) :

- SEURRE : 18 (19 en 2020-2021)
- STE COLOMBE : 5 (3 en 2020-2021)
- TALANT : 16 (15 en 2020-2021)
- BLS Dijon : 17 (en 2020-2021)
- AUXONNE : 35 (41 en 2020-2021)
- CHENOVE : 58 (45 en 2020-2021)
- BEAUNE : 21 (24 en 2020-2021)
- NUITS : 17 (16 en 2020-2021)

Nous sommes au mois de décembre et déjà le chiffre de 175 de la saison dernière a été dépassé.

- 2 - le point sur les finances.

La subvention "Contrat d'objectif" de 1280€ a été versée sur le compte. Cette subvention avait été

demandé pour l'aide à la reprise de licences de 4€ par licenciés sur les saisons 2019-2020 et 2020-2021. Le détail des comptes a été fait par Louis LANNI.

- 3 - Le point sur les PSF et les achats de matériels subvention FDVA.

- Nos quatre PSF (projets sportifs fédéraux) ont été acceptés et subventionnés par l'ANS (Agence nationale du sport) pour un montant total de 2600€.

Projet 1 : mise en place d'animation en direction des entreprises : 1000 € ont été attribués pour la réalisation de cette action envers les entreprises (3 séances pour 4 entreprises). Prévisionnel : l'achat de matériel d'animation (boules), la rémunération des interventions de l'agent de développement, le déplacement de deux animateurs. Reste à trouver ces 4 entreprises, un appel est lancé ... Une lettre type avec l'entête du CBD 21 sera adressée aux clubs.

Projet 2 : pratique féminine, ateliers de perfectionnement technique.

550€ ont été attribués pour des séances de perfectionnement qui seront animées par Thierry Mahoudeau et qui se dérouleront lors des journées de qualification pour l'Open féminin. Les repas, des féminines sont pris en charge par le CBD à hauteur de 10 € par joueuses. Des frais de trajet pourraient en partie être pris en charge. En parallèle des séances découvertes pourront également être mis en place pour des non licenciées invitées par les participantes.

Projets 3 : pratique féminine, organisation d'un rassemblement "sport boules au féminin" autour de la finale de l'Open féminin à Dijon.

550€ attribués pour l'organisation d'un week-end entièrement dédié aux féminines autour de la finale de l'Open féminin qui se déroulera au boulodrome de DIJON. Cette somme sera largement utilisée avec l'organisation d'une journée découverte féminine le samedi 19 mars 2022, suivie le dimanche 20 mars 2022 des épreuves spécifiques de la finale de l'Open féminin. La subvention accordée pour ce projet sera donc vite absorbée, aussi une demande d'aide sera également faite auprès de notre banque du Crédit Mutuel.

Projet 4 : aide à la reprise d'activités sportives.

500 € ont été attribués pour la réalisation d'animations pour inciter à la reprise de la pratique du sport-boules. Cette subvention a déjà été entamée pour récompenser les clubs ayant participé à la Coupe de Côte d'Or mise en place justement pour encourager la reprise : achat de la coupe, achat des récompenses. Le restant a contribué à payer les repas des joueurs ayant participé ensuite à la coupe de la Ligue à Poligny et servira à indemniser leur frais de route.

Subvention FVDA.

Une subvention de 2500€ a été accordée en FDVA (Fond d'Aide à la Vie Associatives) pour notre projet intitulé : "Projet innovant de développement par des actions d'appui et d'accompagnement en faveur des clubs de sport boules de la Côte d'Or".

Description du projet :

Développer et donner de la visibilité aux clubs : mettre à disposition des clubs de Côte d'Or des moyens en matériel et humain pour leur permettre la promotion de notre sport à travers des séances de sport boules aménagées, adaptées et encadrée destinées à tous publics (famille, jeunes, féminines, non-licenciés, personnes en situation de handicap, etc.).

Permettre aux bénévoles des clubs d'intervenir, avec l'aide de l'agent de développement de la Ligue Bourgogne Franche Comté, dans les écoles, le périscolaire, les centres de loisirs, mais aussi proposer des séances de pratique récréative ou encore créer des animations et initiations en parallèle avec l'organisation de compétitions. Ces actions de développement seront pour la plupart initiées en milieu rural, elles peuvent avoir lieu dans les villages à proximité des clubs mais aussi en agglomération dijonnaise.

Cette démarche de promotion et de développement par l'implication des clubs nécessite l'achat de matériel : kit d'animation comprenant boules en résines pour enfants, boules spécifique féminines,

boules cibles, plots, quilles, cerceaux, barnum et table pliante (stand), oriflamme floquée Comité Départemental, sonorisation portable, prospectus, etc.). Les interventions de l'agent de développement de la Ligue qui sera également formateur des bénévoles seront indispensables. Concernant le matériel, une proposition d'achat de matériel est proposée par Louis Lanni : boules, barnum et table pliante (stand), oriflamme floquée Comité Départemental, sonorisation portable, pour un montant d'environ 1500 €.

- 4 - Calendrier des journées qualificatives à l'Open féminin.

- 18 décembre à Beaune
- 9 janvier à Auxonne
- 6 février à Chenove
- 5 mars à Beaune

- 5 - Calendrier régional de la Ligue BFC.

Transmis ce jour à tous les clubs du CBD 21. A noter le double M3-M4 à TALANT.

- 6 - CR de l'AG de la Ligue.

Sera transmis par Louis LANNI à tous les clubs du CBD 21.

- 7 - Statuts et RIA.

Nous attendrons les modifications des statuts et RIA proposés par la FFSB pour changer nos statuts et rédiger un RIA (devra être fait pour notre prochaine AG).

- 6 - Questions diverses.

- Alain Theyssier : "la demande de suppression de deux licences de Chenove n'a pas été encore traitée sur Bouly". Réponse : cette remarque sera transmise à Carole Faivre.
- Edouard Chastrusse : "Peut-on s'inscrire en ESB au nouveau championnat double mixte ?". Réponse : "Il avait été dit que les doubles devaient être constitués par AS, mais dans le doute nous poserons la question".
- Alain Theyssier : "le partenariat avec la société Taboulot a-t-il été reconduit ?". Réponse : " pas encore, mais il devrait être reconduit comme à chaque saison. Louis LANNI appellera Gérard Taboulot".
- Edouard Chastrusse : frais de route pour le déplacement de la coupe de la Ligue à Poligny ?. Réponse : des chèques correspondant au montant des frais seront établis pour Edouard Chastrusse, Sylvie Desblaches, Sébastien Pocheron, Jean-François Reveane et Hervé Prouvensier qui ont utilisé leur véhicule.
- Alain Theyssier : le 16 Q du 12 mars à Chenôve est annulé. Réponse : il sera supprimé de la rubrique événements sur le site du CBD 21.
- Louis Lanni : "Un inventaire du local situé au boulodrome Chauffour devra être fait". Réponse : rendez-vous sera pris avec Edouard Chastrusse dès que possible.
- Championnat AS 3e et 4e D : La rencontre Talant - Auxonne pourrait se dérouler à Chenove.

Fin de la réunion à 20 h 15 heures.

Le président
Louis LANNI